



Conditions Générales de Vente

ARTICLE 1 - GENERALITES ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les Prestations de formation fournies par SAS MY CAMPUS L'ISLE, en France ou à l'étranger, et prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation formelle, expresse et écrite de notre part.

Une Prestation de Formation comprend la préparation, l'animation auprès du ou des stagiaires, ainsi que la remise d'un support numérique ou papier.

Les modalités de réalisation et le contenu de chaque Prestation sont validés avec le Client et précisés dans une Proposition d'intervention et/ou un devis et/ou une convention ou contrat de formation.

SAS MY CAMPUS L'ISLE s'oblige à ce que le(s) intervenant(s) qui réalise(nt) les Prestations dispose(nt) des qualifications et compétences requises pour la réalisation des Prestations.

Les Prestations se dérouleront, conformément aux modalités validées avec le Client, dans les locaux de SAS MY CAMPUS L'ISLE.

Toute Commande passée auprès de SAS MY CAMPUS L'ISLE, implique l'acceptation des Conditions Générales de Vente. Les Conditions ainsi acceptées constituent la convention unique régissant les relations entre SAS MY CAMPUS L'ISLE et le Client.

ARTICLE 2 - DEVIS ET COMMANDE

Sur la base des informations fournies par le Client, un devis et/ou une convention ou un contrat de formation (accompagné(e) des présentes Conditions Générales de Vente) sont émis par SAS MY CAMPUS L'ISLE.

La Commande de la Prestation par le Client auprès de SAS MY CAMPUS L'ISLE est validée par la remise (par courrier ou email) de la Proposition d'intervention et/ou un devis et/ou une convention ou un contrat de formation, datés et signés par une personne dûment habilitée pour y procéder. Elle implique de fait la réalisation de la Prestation jusqu'à son terme.

Si, dans le cadre de la Prestation initiale, des Prestations complémentaires sont identifiées par SAS MY CAMPUS L'ISLE et le Client, une nouvelle proposition sera proposée par SAS MY CAMPUS L'ISLE pour validation de la Commande complémentaire.

ARTICLE 3 - PRIX ET FACTURATION

La facture est transmise au Client dès la Prestation terminée. Le prix des Prestations comprend :

- Les Honoraires indiqués en Euros TTC
- Les Frais éventuels (déplacement, restauration, achats occasionnés par la Prestation...), tels que précisés dans le devis

Les prix des Prestations comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux français en vigueur au jour de la rédaction du Devis. Tout changement du taux français de TVA applicable sera automatiquement répercuté au Client par SAS MY CAMPUS L'ISLE sur le prix des Prestations.

ARTICLE 4 – PLANIFICATION, REPORT ET ANNULATION

Les dates des Interventions sur site sont proposées par SAS MY CAMPUS L'ISLE et acceptées par le Client. Après acceptation, elles sont bloquées de façon ferme.

MY CAMPUS L'ISLE

74 avenue Jean Bouin

84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Email : formation.lisle@mycampus-reussite.fr

Tel : 0663599693



Tout report ou annulation d'une Intervention planifiée en commun, à l'initiative du Client ou de SAS MY CAMPUS L'ISLE, devra faire l'objet d'une information par écrit.

En cas de report d'une Intervention à l'initiative de SAS MY CAMPUS L'ISLE, l'entreprise s'engage à garantir la replanification au plus tôt de l'intervention, à une date convenue avec le Client.

Toute annulation d'une Intervention, à l'initiative du Client, communiquée moins de 7 jours ouvrés avant la date planifiée en commun, fera l'objet d'une facturation correspondant à 60% des Honoraires relatifs à la Prestation annulée.

SAS MY CAMPUS L'ISLE garantit au Client la bonne exécution de ses Prestations, dans les conditions validées avec le Client et conformément aux règles et aux bonnes pratiques du secteur.

SAS MY CAMPUS L'ISLE n'encourra aucune responsabilité notamment à raison de toute perte de bénéfiques ou d'exploitation, de trouble commercial et ne garantira le signataire d'aucune demande ou réclamation formulée émanant d'un tiers quel qu'il soit.

ARTICLE 6 - MODALITES DE REGLEMENT ET PENALITES DE RETARD

Les Factures sont réglées :

- Soit par virement bancaire sur le compte dont les coordonnées sont fournies au Client avec la première Facture
- Soit par chèque à l'ordre de SAS MY CAMPUS L'ISLE

Le règlement de la Prestation devra intervenir, au plus tard, dans les 30 jours après la date d'établissement de la Facture.

Une pénalité de retard de 3 fois le taux d'intérêt légal sera appliqué après la date d'échéance de la Facture.

Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement).

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale. En cas de retard de paiement MY CAMPUS pourra suspendre toutes les Prestations en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

ARTICLE 7 - CONFIDENTIALITE

Pendant toute la durée de négociation, de réalisation et de fin de la Prestation, les Parties s'engagent à ne pas divulguer ni permettre la divulgation par les membres de leur personnel de toute information ou tout document obtenu de l'autre Partie, par quelque moyen que ce soit, dans le cadre de la Prestation, sauf à un tiers lui-même engagé dans les mêmes conditions à conserver confidentiel tout document ou toute information dont la divulgation à son bénéfice est nécessaire à l'exécution de la Prestation.

Dans le cas particulier des bilans de compétences, Tous les documents relatifs au bilan sont détruits par nos soins lors de la dernière séance, sauf accord écrit de votre part : conformément au Code du Travail, nous pouvons les conserver pendant un an.

ARTICLE 8 - FORCE MAJEURE

Les obligations de SAS MY CAMPUS L'ISLE seront suspendues de plein droit et sans formalités et sa responsabilité dérogée en cas de survenance d'évènements tels que : incendie, arrêt de travail quelconque, malveillance, inondation, épidémie, réquisition, émeute, gel, interruption ou retard dans le transport, ainsi que toute circonstance intervenant postérieurement à la conclusion du contrat et en empêchant l'exécution dans les conditions normales par SAS MY CAMPUS L'ISLE.

ARTICLE 9 - DONNEES PERSONNELLES

MY CAMPUS L'ISLE

74 avenue Jean Bouin

84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Email : formation.lisle@mycampus-reussite.fr

Tel : 0663599693



L'ensemble des informations demandées par SAS MY CAMPUS L'ISLE lors de la Prestation est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires venaient à manquer, la réalisation de la Prestation ne pourrait intervenir convenablement.

Les données à caractère personnel collectées font l'objet d'un traitement dont le responsable est Laetitia BEAL.

Ces données sont collectées dans le cadre de l'exécution de la Commande et sont nécessaires à l'exécution de la Prestation. Elles sont destinées à la personne en charge de la réalisation de la Prestation. Elles seront conservées 1 an au-delà de la fin du contrat sauf demande contraire.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier adressé à MY CAMPUS L'ISLE – 348 avenue Jean Jaurès – 84200 CARPENTRAS.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

ARTICLE 10 - LITIGES, DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. Tous les litiges auxquels les CGV et la Prestation pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites relèveront, à défaut de règlement amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de commerce d'Avignon (84000) même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.